

d'imaginer un chantier autre que celui du château, ayant nécessité autant de maçons confirmés comme il est permis de penser que les travaux en cours en 1667 se poursuivent sans interruption jusqu'en 1675 et au delà !

Les maçons de la Marche et du Limousin ne se trouvent pas ici par hasard. Ils font suite à une longue tradition qui conduit des paysans limousins, mieux connus sous le nom de Limousinants, à délaisser leur ferme durant la période hivernale pour construire des siècles durant les monuments de la Capitale. Aymé connaît et estime la qualité de leur ouvrage et est allé chercher parmi eux le renfort nécessaire aux maçons Julliatons qui ne sont ni assez nombreux ni probablement assez compétents pour répondre à un tel enjeu. Le fait qu'ils fassent souche à Jullié prouve qu'ils y sont employés durant de longues périodes et que le chantier engagé est titanesque. On retrouve la trace de maçons de la même origine géographique en 1718, preuve que durant ces périodes, de nombreuses constructions gourmandes en main d'œuvre qualifiée sont sorties de terre à Jullié.

Parmi les six filles nées de son union avec Isabeau, Gabrielle est la seule à avoir convolé. Le 4 juin 1670, elle épouse Jean Baptiste Michon, le tout nouveau seigneur de Pierreclos qui est procureur au bureau des finances de Lyon. La cérémonie se déroule à Saint Paul et chacun s'applique à apposer sur le registre le paraphe le plus délié qui soit comme pour attester de l'honneur mutuel que célèbre cette union. Les Michon accèdent en 1665, soit une génération après les Charrier, à ce Graal que constitue pour une famille de noblesse de robe l'acquisition d'une seigneurie, complétant ainsi leur titulature d'un fief digne d'une noblesse d'épée ! Nous verrons les deux fils du jeune couple côtoyer de manière assidue leurs cousins de la Roche.

Mais, en 1669, Eustache le fils aîné de Aymé, est déjà le seigneur baron de la Roche-Jullié, Juliénas, la Charme et autres places, il est également le fondé de pouvoir de son frère Jean-Baptiste qui est désormais prieur du prieuré de la Salle et c'est à ce titre qu'il donne procuration à Catherin Lassara huissier général de Juliénas pour donner à un tonnelier d'Emeringes. des fonds en arrentement et culture perpétuelle. Aymé est alors âgé de soixante sept ans et il est acté qu'il ne tient plus les rênes de la seigneurie, il en a abandonné la charge à son fils aîné et se prépare à se cantonner dans son rôle de grand-père attentionné qui accompagne à l'église Georges Antoine son petit fils lorsqu'il parraine des enfants de Jullié .

Sans en être partie prenante personnellement, Aymé n'a pas pu être complètement étranger aux tribulations dont son frère Guillaume a été le